

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE DIONS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 DECEMBRE 2016

Le 27 décembre de l'an deux mille seize, à vingt heures et quarante minutes, le Conseil Municipal de la commune de DIONS, régulièrement convoqué le 22 décembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Jean VERDALLE, Nicole RAYMOND, Jérôme BOUCOIRAN, Marceau FRICON, Michael MICUCCI, André VINCENT, Jacky SERODY, Charles DESANLIS, Bernard BOURDON, Sébastien ROUQUETTE à partir de 20 heures 55.

A donné pouvoir : Marc GIBERT à Jean VERDALLE.

Absents excusés : Julien AUBONNET, Joffrey VEDRINES, Patrick CHABERT.

Secrétaire de séance : Bernard BOURDON.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2016. Le texte a été approuvé à l'unanimité (11 voix).

1ère délibération : Adhésion de la commune de DIONS au groupement de commandes de prestations de services constitué entre les villes de LA CALMETTE, ST CHAPTES et DIONS en vue de l'organisation et gestion de l'ASLH : Le Conseil approuve à l'unanimité (11 voix).

2ème délibération : Autoriser le Maire de DIONS à signer ladite convention et en en accepter les termes et plus particulièrement les tarifs applicables : Le Conseil approuve à l'unanimité (11 voix).

Information : démission de Mme Madeleine Fourniol du conseil municipal.

La séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire

Jean VERDALLE